

Agent de prévention, de sécurité et d'évènementiel

RNCP32162 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	344
Formacode(s)	42854
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2023

Certificateur(s)

EASY SUCCESS · SIRET : 52885000100025

Partenaires habilités

18 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 18 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3N FORMATION	89744293700028	Former et organiser l'évaluation
A2FS ACADEMIE FRANCAISE DE FORMATION A LA SECURITE	91176037900014	Former et organiser l'évaluation
A.F.M.S	80839146000025	Former et organiser l'évaluation
AJ2L FORMATION	85303156500015	Former et organiser l'évaluation
AQIES FORMATIONS	91080770000018	Former et organiser l'évaluation
AVENIR FORMATION	80149275200010	Former et organiser l'évaluation
D.E.P	79482935800033	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE CIBEINS	19010059400018	Former et organiser l'évaluation
FENIX CONSULTING	48403989600044	Former et organiser l'évaluation
FLAGSHIP FORMATION	84326398900033	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 18 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp32162-agent-de-prevention-de-securite-et-d-evenementiel/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités du titulaire du certificat agent/agent(e) de prévention, de sécurité et d'évènementiel (APSE) consistent à faire de la prévention, surveillance et protection des biens meubles et immeubles, et des personnes dans le respect de la législation en vigueur.

Ce titre assure à un maximum des candidat(e)s (tout public), par ces différentes voies d'accès une employabilité effective, un développement de leurs compétences sécurisé et une transversalité professionnelle.

Pour accomplir ses fonctions, l'agent/agent(e) de prévention, de sécurité et d'évènementiel (APSE) effectue les activités suivantes :

- 1) L'APSE exerce son métier d'une manière sociable/responsable en suivant les règles juridiques, déontologiques de sa profession, et les dispositions utiles du code pénal, et les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche ;
- 2) Concernant la prévention et la surveillance générale, il(elle) :
 - applique les techniques d'information, et de communication dans la transmission des consignes et des informations ;
 - approprie les l'éléments d'un poste de contrôle de sécurité (PCS) et des missions afférentes ;
 - filtre et gère le contrôle les accès et maîtrise des rondes de surveillance ;
 - répond aux exigences techniques et professionnelles dans l'exploitation des systèmes électroniques de télésurveillance et de vidéoprotection de sécurité ;
 - applique ses capacités initiales de prévention de risque incendie et réalise un exercice d'extinction sur feux réels ;
 - gère les risques des alarmes et ceux liés aux travailleurs isolés, et se sensibilise aux risques électriques ;
 - est sensibilisé(e) au risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) .
- 3) L'APSE assure la sécurisation particulière d'un site évènementiel lors des grands rassemblements (manifestation sportive, récréative ou culturelle à but lucratif et non exclusivement musicale pouvant accueillir plus de 1500 personnes) dans le respect du cadre légal :
 - Il(elle) gère les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements ;
 - Il(elle) maîtrise professionnellement les techniques de pratique de l'inspection visuelle des bagages et d'une palpation de sécurité lors des événements ;
- 4) Il(elle) gère et résout des conflits, et gère des situations conflictuelles dégradées d'une manière professionnelle ;
- 5) Il(elle) repère des situations matérielles génératrices des risques d'un accident ou d'un malaise et effectue des gestes élémentaires des premiers secours ;
- 6) Il(elle) est sensibilisé(e) sur les risques et menaces terroristes, et applique des notions de secourisme « tactique » lors des attentats terroristes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le (la) titulaire est en mesure :

- 1) d'exercer son métier en respectant les règles juridiques, et déontologiques de sa profession et le cadre légal du code pénal (de la légitime défense, la qualification du crime, et l'appréhension et détention d'une personne) ;
- 2) de maîtriser la prévention et la surveillance générale :
 - la prise en compte des documents, du matériel et utiliser les moyens de communication d'un poste de contrôle de sécurité (PCS) ;
 - une ronde de surveillance selon un itinéraire et une fréquence définie ;
 - les risques des alarmes et le processus de déclenchement d'une alarme intrusion ;
 - le phénomène de l'incendie et sa propagation et réaliser un exercice d'extinction sur feux à combustible réels ;
- 3) d'assurer la sécurisation particulière d'un site évènementiel lors des grands rassemblements (de plus de 1500 personnes) dans le respect du cadre légal et :
 - de gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage ;
 - d'effectuer une palpation et une inspection visuelle des bagages au sein d'un point d'inspection ;
- 4) de gérer les :
 - comportements conflictuels et résoudre un conflit ;
 - situations conflictuelles dégradées (la tension et le stress) ;
- 5) de repérer des situations matérielles génératrices des risques d'un accident ou d'un malaise et d'effectuer des gestes élémentaires des premiers secours ;
- 6) de se sensibiliser sur les risques et menaces terroristes : se protéger soi-même et protéger les autres personnes

face à une attaque terroriste, et d'appliquer des notions de secourisme « tactique ».

Blocs de compétences

RNCP32162BC01 — Exercer son métier en respectant le cadre juridique et déontologique de sa profession

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif : Ce bloc vise à attester le savoir et savoir-faire concernant les compétences de l'agent/l'agent(e) d'APSE en relation avec :

- i.
les dispositions réglementaires et légales du livre VI du Code de la sécurité intérieure (CSI) et ses décrets d'application ,
- ii.
le cadre légal des dispositions utiles des codes pénal et de procédure pénale et
- iii.
les garanties liées aux libertés publiques et privées de la branche.

Modalités d'évaluation :

- i.
Le mode de réalisation : évaluation individuelle ;
 - ii.
Lieu : centre de formation d'EASY SUCCESS; iii.
 - iii.
Durée : environ 15 minutes par candidat(e) ;
 - iv.
 - iv. Examen : oral ;
 - v.
 - v. Format d'évaluation : Epreuve pratique de mise en situation professionnelle ;
 - vi.
 - vi. Conditions de validation de l'examen : le(la) candidat(e) reçoit un avis favorable du jury, au cas contraire, le (la) candidat(e) devra suivre une nouvelle formation de ce Bloc)
- Certification : Si le (la) candidat(e) est jugé(e) apte, une attestation de l'acquisition de compétences du bloc « Exercer son métier en respectant le cadre juridique et déontologique de sa profession » est remis(e) au (à la) lauréat(e). L'attestation de ce bloc fera partie des attestations des 'Blocs Constitutifs' de la certification RNCP EASY SUCCESS Niveau V : Agent/agent(e) de Prévention, de Sécurité et d'Evènementiel, (APSE).

RNCP32162BC02 — Maîtriser le poste de contrôle de sécurité (PCS), assurer la prévention et la surveillance générale

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif : Ce bloc vise à attester le savoir et savoir-faire concernant les compétences suivantes, et l'agent/agent(e) doit :

- i.
maîtriser la prise en compte des documents, du matériel et utiliser les moyens de communication d'un poste de contrôle sécurité (PCS), assurer la prévention et la surveillance générale de sécurité (PCS) ;
- ii.
maîtriser des rondes de surveillance et des systèmes de contrôle ;
- iii.
maîtriser les risques des alarmes et le processus de déclenchement d'une alarme intrusion ;
- iv.
appréhender le phénomène de l'incendie et sa propagation et réaliser un exercice d'extinction sur feux à combustible réel ;

Modalités d'évaluation :

- i.
Le mode de réalisation : évaluation pratique individuelle ;
- ii.
Lieu : centre de formation d'EASY SUCCESS;

iii.

Durée : environ 20 minutes par candidat(e) évalué(e) en binôme à tour de rôle en situation professionnelle reconstituée en PCS et

iv.

en ronde) ;

v.

Examen : oral ;

vi.

Format d'évaluation : Epreuve pratique de mise en situation professionnelle ;

vii.

Conditions de validation de l'examen : le(la) candidat(e) reçoit un avis favorable du jury, au cas contraire, le (la) candidat(e) devra suivre une nouvelle formation de ce Bloc)

Certification : Si le (la) candidat(e) est jugé(e) apte, une attestation de l'acquisition de compétences du bloc « Maîtriser le poste de contrôle de sécurité (PCS), assurer la prévention et la surveillance générale » est remis(e) au (à la) lauréat(e). L'attestation de ce bloc fera partie des attestations des 'Blocs Constitutifs' de la certification RNCP EASY SUCCESS Niveau V : Agent/agent(e) de Prévention, de Sécurité et d'évènementiel (APSE).

RNCP32162BC03 — Assurer la prévention et la sécurité événementielle

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif : Ce bloc vise à attester le savoir et savoir-faire concernant les compétences suivantes et l'agent/agent(e) doit :

i.

assurer la sécurisation particulière d'un site évènementiel lors des grands rassemblements dans le respect du cadre légal 48,

ii.

gérer les spécificités du contrôle d'accès lors des grands événements et

iii.

effectuer une palpation de sécurité et de l'inspection visuelle des bagages lors des événements ou en cas de circonstances particulières.

Modalités d'évaluation :

i.

Le mode de réalisation : évaluation pratique individuelle ;

ii.

Lieu : centre de formation d'EASY SUCCESS;

iii.

Durée : environ 20 minutes par candidat(e) ;

iv.

Examen : oral ;

v.

Format d'évaluation : Epreuve pratique de mise en situation professionnelle ;

vi.

Conditions de validation de l'examen : le(la) candidat(e) reçoit un avis favorable du jury, au cas contraire, le (la) candidat(e) devra suivre une nouvelle formation de ce Bloc)

Certification : Si le (la) candidat(e) est jugé(e) apte, une attestation de l'acquisition de compétences du bloc «Assurer la prévention et la sécurité événementielle » est remis (e) au (à la) lauréat(e). L'attestation de ce bloc fera partie des attestations des 'Blocs Constitutifs' de la certification RNCP EASY SUCCESS Niveau V : Agent de Prévention, de Sécurité et d'évènementiel (APSE).

RNCP32162BC04 — Gestion des conflits et des situations conflictuelles dégradées

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif : Ce bloc vise à attester le savoir et savoir-faire concernant les compétences de l'agent/l'agent(e) d'APSE en relation avec :

i.

des risques et des situations conflictuelles et

ii.

des risques des situations conflictuelles dégradées.

Modalités d'évaluation :

- i.
Le mode de réalisation : évaluation pratique individuelle ;
- ii.
Lieu : centre de formation d'EASY SUCCESS;
- iii.
Durée : environ 15 minutes par candidat(e) ;
- iv.
Examen : oral ;
- v.
Format d'évaluation : Epreuve pratique de mise en situation professionnelle ;
- vi.
Conditions de validation de l'examen : le(la) candidat(e) reçoit un avis favorable du jury, au cas contraire, le (la) candidat(e) devra suivre une nouvelle formation de ce Bloc) ;
Certification : Si le (la) candidat(e) est jugé(e) apte, une attestation de l'acquisition de compétences du bloc « Gestion des conflits et des situations conflictuelles dégradées » est remis (e) au (à la) lauréat(e). L'attestation de ce bloc fera partie des attestations des 'Blocs Constitutifs' de la certification RNCP EASY SUCCESS Niveau V : Agent de Prévention, de Sécurité et d'évènementiel, (APSE).

RNCP32162BC05 — Maîtriser les gestes élémentaires de premiers secours

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif : Ce bloc vise à attester le savoir et savoir-faire concernant les compétences suivantes et l'agent/agent(e) doit :

- i.
mettre en oeuvre des actions de prévention contre les risques d'un accident ou d'un malaise ;
- ii.
intervenir, et effectuer des gestes élémentaires des premiers secours face à un accident ;

Modalités d'évaluation :

- i.
Le mode de réalisation : évaluation individuelle ;
- ii.
Lieu : Centre de formation d'EASY SUCCESS;
- iii.
Durée : environ 15 minutes par candidat (e) ;
- iv.
Examen : oral ;
- v.
Format d'évaluation : Epreuve pratique de mise en situation professionnelle ;
- vi.
Conditions de validation de l'épreuve : le (la) candidat (e) reçoit un avis favorable du jury, au cas contraire, il (elle) dispose d'un an à compter de cette date pour valider cette épreuve. Après cette période, s'il (elle) n'a pas validé l'épreuve, il (elle) devra suivre une nouvelle formation du bloc.
Certification : Si le (la) candidat(e) est jugé(e) apte, une attestation de l'acquisition de compétences du bloc «Maîtriser les gestes élémentaires de premiers secours» est remis(e) au (à la) lauréat(e). L'attestation de ce bloc fera partie des attestations des 'Blocs Constitutifs' de la certification RNCP EASY SUCCESS Niveau V : Agent de Prévention, de Sécurité et d'évènementiel (APSE).

RNCP32162BC06 — Se sensibiliser aux risques terroristes

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif : Ce bloc vise à attester les compétences suivantes, l'agent/agent(e) doit connaître comment :

- i.
définir les risques terroristes et reconnaître des différents matériels terroristes ;
- ii.
détecter les menaces terroristes ;

iii.

se protéger soi-même et protéger les autres personnes face à une attaque, et alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention ;

iv.

identifier le risque de blessures en rapport avec le danger, et appliquer des notions de secourisme « tactique » et alerter les secours ;

Modalités d'évaluation :

i.

Le mode de réalisation : évaluation pratique individuelle ;

ii.

Lieu : centre de formation d'EASY SUCCESS;

iii.

Durée : environ 15 minutes par candidat(e) ;

iv.

Examen : oral ;

v.

Format d'évaluation : Epreuve pratique de mise en situation professionnelle ;

vi.

Conditions de validation de l'examen : le(la) candidat(e) reçoit un avis favorable du jury, au cas contraire, le (la) candidat(e) devra suivre une nouvelle formation de ce Bloc)

Certification : Si le (la) candidat(e) est jugé(e) apte, une attestation de l'acquisition de compétences du bloc « Se sensibiliser aux risques terroristes » est remis(e) au (à la) lauréat(e). L'attestation de ce bloc fera partie des attestations des 'Blocs constitutifs de la certification RNCP EASY SUCCESS Niveau V : Agent de Prévention, de Sécurité et d'évènementiel (APSE).

RNCP32162BC07 — Maîtriser la technique de communication fonctionnelle : transmission de consignes et remontée d'informations

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif : Ce bloc vise à attester les compétences suivantes, et l'agent/agente doit :

i.

maîtriser la base fonctionnelle de l'expression orale et écrite ;

ii.

connaître comment transmettre des consignes et réaliser une remontée d'informations (d'appliquer les techniques d'information, et de communication dans la transmission des consignes et des informations) ;

iii.

exercer son métier en utilisant les outils de transmission des consignes et capacités de la réalisation d'une remontée d'informations ;

iv.

savoir utiliser les moyens élémentaires de nouvelles technologies de l'information et de la communication, particulièrement l'ordinateur et le programme d'application informatique (de base et ce du métier) ;

Modalités d'évaluation :

i.

Le mode de réalisation : évaluation pratique individuelle ;

ii.

Lieu : centre de formation d'EASY SUCCESS;

iii.

Durée : environ 15 minutes par candidat(e) ;

iv.

Examen : oral ;

v.

Format d'évaluation : Epreuve pratique de mise en situation professionnelle ;

vi.

Conditions de validation de l'examen : le(la) candidat(e) reçoit un avis favorable du jury, au cas contraire, le (la) candidat(e) devra suivre une nouvelle formation de ce Bloc)

Certification : Si le (la) candidat(e) est jugé(e) apte, une attestation de l'acquisition de compétences du bloc «Maîtriser

la technique opérationnelle de d'informations » est remis(e) au (à la) lauréat(e). L'attestation de ce bloc fera partie des attestations des 'Blocs Constitutifs' de la certification RNCP EASY SUCCESS Niveau V : Agent de Prévention, de Sécurité et d'évènementiel (APSE)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

D'une manière générale, cette certification tombe dans le cadre du secteur d'activité de sécurité privée. Ce secteur est composé d'une multitude de types d'entreprises allant des activités de surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage jusqu'à celles de protection des navires (passant par celles d'opérateur de vidéoprotection, de sûreté aéroportuaire, et transport de fonds, maintenance et gestion de distributeurs automatiques de billets (DAB), et protection physique de personnes et recherches privées).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent/e de prévention et de sécurité (APS)
Agent/e de prévention et de sécurité (APS)
Agent/e de prévention et de sécurité (APS)
Agent/e de prévention, de sécurité et d'évènementiel (APSE)
Agent/e de prévention, de sécurité et d'évènementiel (APSE)
Agent/e de prévention, de sécurité et d'évènementiel (APSE)
Agent/e de surveillance et de sécurité
Agent/e de surveillance et de sécurité
Agent/e de surveillance et de sécurité
Agent/e de surveillance et de sécurité privée
Agent/e de surveillance et de sécurité privée
Agent/e de surveillance et de protection
Agent/e de prévention, de sécurité des manifestations évenementielles
Agent/e de prévention, de sécurité des manifestations évenementielles
Agent/e de prévention, de sécurité des manifestations évenementielles
Agent/e de service sécurité
Agent/e de prévention, de sécurité des grands rassemblements
Agent/e de prévention et de sécurité des sites industriels
Agent/e de prévention et de sécurité des sites commerciaux
Agent/e de prévention et de sécurité des sites culturels
Agent/e de prévention et de sécurité hospitalier

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le livre VI du code de la sécurité intérieure impose à toute personne souhaitant exercer l'une des activités suivantes de détenir une carte professionnelle délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) :

- surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage ;
- sécurité cynophile ;
- opérateur de vidéo protection ;
- sûreté aéroportuaire ;
- transport de fonds ;
- maintenance et gestion de distributeurs automatiques de billets (DAB) ;
- protection physique de personnes ;
- recherches privées.

Cette carte est valable 5 ans et doit être renouvelée 3 mois avant sa fin de sa validité. A partir du 1er janvier 2018, le(la) détenteur(rice) d'une carte professionnelle doit justifier du suivi d'un stage de maintien et d'actualisation des compétences (MAC), auprès d'un prestataire de formation titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le CNAPS pour obtenir le renouvellement de leur carte professionnelle.

La personne souhaitant obtenir une carte professionnelle doit justifier son aptitude professionnelle à exercer la ou les activité(s) correspondant à sa demande. Les personnes ayant suivi une formation et titulaire d'un diplôme (CQP, titres enregistrés au RNCP, diplômes européens sous conditions d'équivalence) ou celles bénéficiant d'une équivalence (policiers et gendarmes, policiers municipaux, militaires, selon certaines conditions) peuvent justifier de leur aptitude

professionnelle.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

4 membres au total

1 Président(e) : un employeur de la sécurité privée 3 Membres : un employeur et 2 autres membres composés des salariés, travailleurs non-salariés et retraités professionnels de la sécurité privée

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	04/01/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38769

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

contact@easysuccess.fr

Site internet de EASY SUCCESS

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32162/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	126
----------------------	-----

Parcours menés à terme	134
Taux d'achèvement	106 %
Période	02/2022 – 02/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	391
Montant total engagé	553 161 €
Coût moyen par dossier	1 415 €
Durée moyenne	158 h
Période	01/2020 – 01/2023
France compétences	86 %
France Travail	10 %
Reste à charge titulaire	4 %
Entreprise	0 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.